



Une activité touristique fortement concentrée dans les zones de montagne

En 2012, le tourisme contribue à 3,4 % de la richesse dégagée de l'économie de la région, contre 3,0 % pour la France de province. En Auvergne-Rhône-Alpes, 136 500 emplois sont touristiques, soit 4,3 % des emplois salariés. Le tourisme de montagne est la forme la plus productive du tourisme de la région. Ainsi, la Savoie et la Haute-Savoie produisent à elles seules presque la moitié de la richesse dégagée touristique de la région. Grâce aux nombreux domaines skiables de la région, le poids économique des sports et loisirs dans le tourisme est le double de celui de la province. Auvergne-Rhône-Alpes se caractérise aussi par la variété de son offre touristique. À côté du tourisme de montagne coexistent tourisme vert dans le sud de la région, tourisme de soins grâce à ses vingt-cinq stations thermales, tourisme d'affaires et culturel plus présents dans les zones urbaines.

Bruno Balouzat, Henri Lavergne, Insee

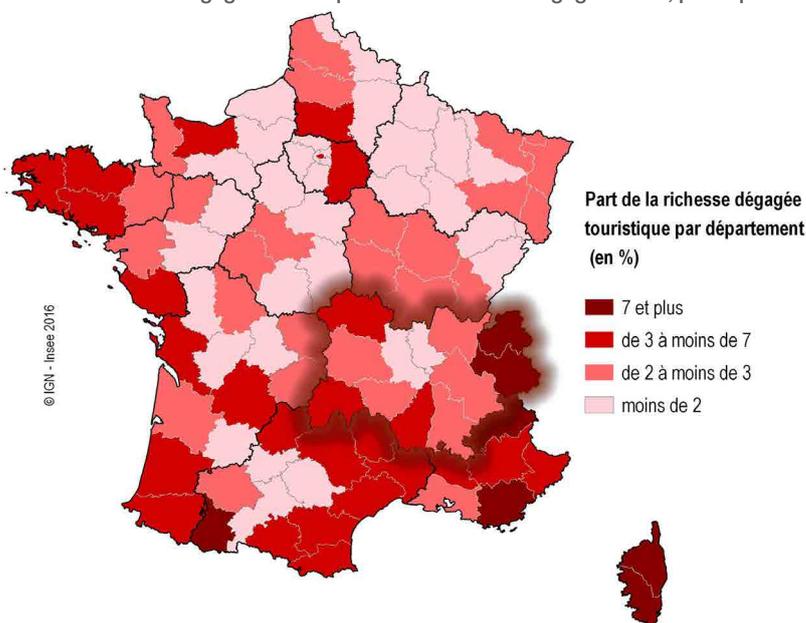
Grâce à la qualité et à la variété de ses sites naturels et de son patrimoine, la France fait partie des premières destinations touristiques au monde. Le tourisme prend donc une place importante dans les économies nationale et régionale. En 2011, la consommation touristique, c'est-à-dire les dépenses des visiteurs, s'élève à 141 milliards d'euros en France métropolitaine et à 20 milliards pour Auvergne-Rhône-Alpes.

Auvergne-Rhône-Alpes : troisième région de métropole par la place du tourisme dans l'économie

La région tire sa force touristique d'une offre variée : tourisme de montagne, tourisme thermal, tourisme vert et tourisme d'affaires. Ainsi, les retombées économiques du tourisme sont plus fortes en Auvergne-Rhône-Alpes qu'en moyenne dans le reste de la France. En 2012, le tourisme produit 3,4 % de la richesse

1 La Savoie, département le plus touristique de France par sa richesse dégagée

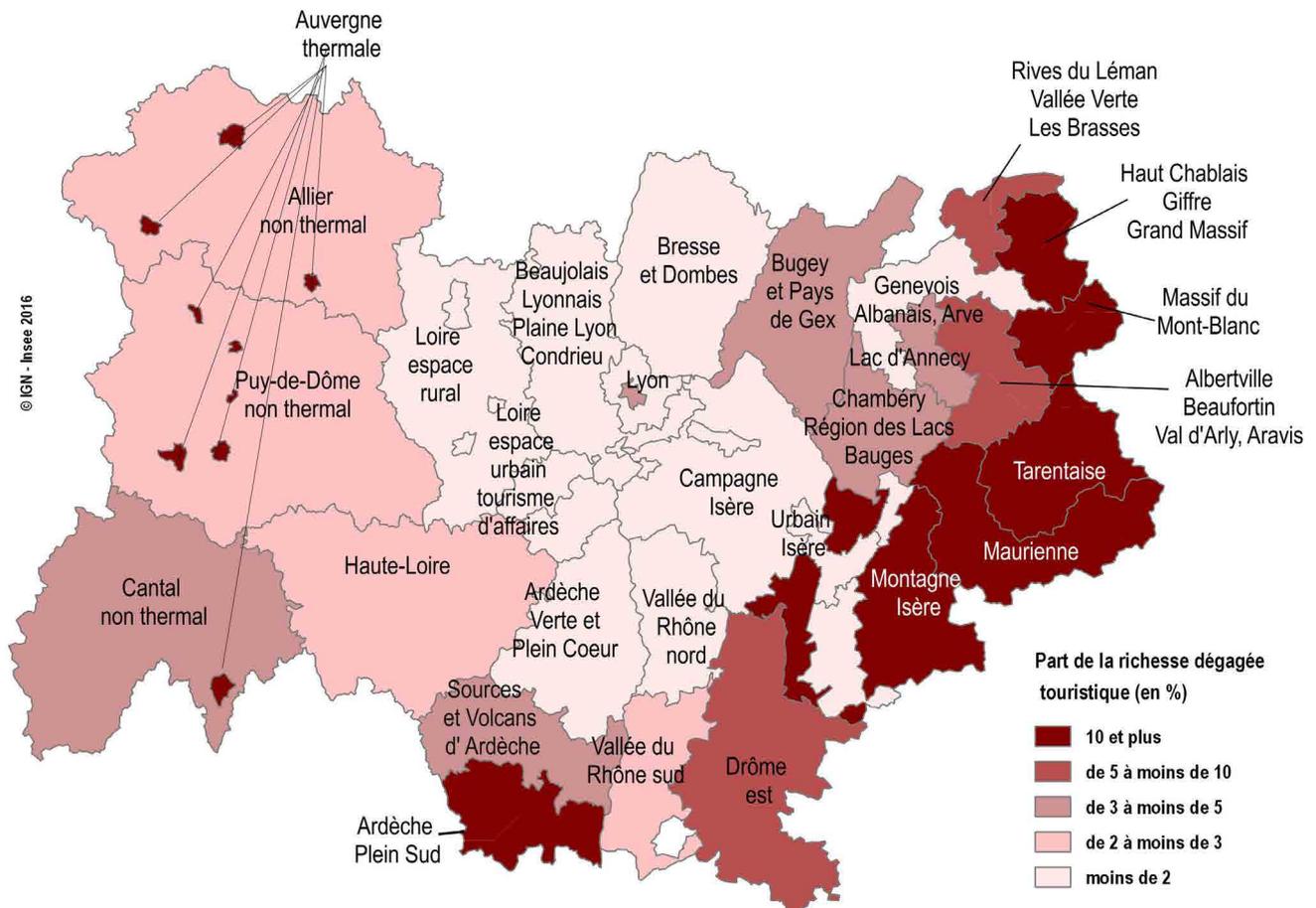
Part de la richesse dégagée touristique dans la richesse dégagée totale, par département



Source : Insee, Fichier Économique Enrichi 2012 (données estimées)

2 L'activité touristique est fortement concentrée dans les zones de haute montagne

Part de la richesse dégagée touristique dans la richesse dégagée totale, par zone touristique



Source : Insee, Fichier Économique Enrichi 2012 (données estimées)

dégagée par l'économie de la région, contre 3,0 % pour la province, et représente 13,5 % de la richesse dégagée touristique de la France métropolitaine. Auvergne-Rhône-Alpes est ainsi la troisième région de métropole par le poids du tourisme dans son économie après la Corse (9,7 %) et Provence-Alpes-Côte-d'Azur (4,6 %). La région se situe quasiment au même niveau que Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (3,3 %), mais devant l'Île-de-France (2,9 %) (figure 1).

Le tourisme apporte une contribution significative à l'emploi régional. En 2012, 136 500 emplois sont imputables au secteur, soit une part non négligeable de l'emploi salarié total (4,3 %). À titre de comparaison, l'emploi dans la construction, secteur pourvoyeur d'emploi, ne représente que 6,4 % des emplois salariés de la région en 2012. Ces dernières années, l'emploi est dynamique dans le secteur touristique. Il augmente de 6 % dans la région entre 2009 et 2012, soit davantage que l'emploi des services marchands sur la même période (+ 4 %).

La montagne, élément moteur du tourisme régional

La région étant dotée du plus grand domaine skiable au monde, le tourisme de montagne

y prend une place importante (figure 2). L'offre touristique en montagne s'est déjà diversifiée et permet d'attirer des touristes même l'été. Le réchauffement climatique peut faire peser un risque sur la durée de la période d'enneigement et modifier aussi l'équilibre du patrimoine naturel, qui contribue à l'attractivité de la montagne.

Les deux départements savoyards représentent à eux seuls 46 % de la richesse dégagée touristique d'Auvergne-Rhône-Alpes. En particulier, la Savoie est le département de France métropolitaine dont l'économie est la plus tournée vers le tourisme (15 % de sa richesse dégagée). Le tourisme de montagne représente même une part essentielle de l'activité économique dans certains territoires. Ainsi, grâce aux nombreuses stations de ski, le secteur touristique crée la moitié de la richesse dégagée dans la Tarentaise, le Haut-Chablais, Giffre, et Grand Massif. Viennent ensuite Montagne Isère (27 %), le Massif du Mont-Blanc (24 %) et la Maurienne (15 %). Ces zones concentrent à elles seules 35 % de la richesse dégagée touristique de la région et 29 % des emplois touristiques, pour seulement 4 % des habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Logiquement, les zones où le tourisme produit une part importante de la richesse ont

également une proportion élevée d'emplois touristiques. Outre les zones de montagne, l'emploi touristique est également important en Ardèche Plein Sud où il représente 14 % de l'emploi total, dans les territoires d'Auvergne thermale (11 %) et à l'est de la Drôme (8 %). A contrario, dans les espaces urbains de la Loire et dans la Métropole de Lyon hors ville de Lyon, le tourisme a une importance relativement modérée dans l'économie et donc la part des emplois touristiques y est deux fois plus faible qu'ailleurs. Ces zones ont, en effet, une économie diversifiée et en partie industrielle. Dans les départements d'Auvergne hors zones thermales, moins de 3 % des emplois sont touristiques.

Sports et loisirs : activité touristique la plus productive

Au sein des activités touristiques, les sports et loisirs dégagent le plus de richesse par emploi (figure 3). Cette productivité est 3,5 fois supérieure à celle de la restauration et 5 fois plus élevée que dans tous les autres sous-secteurs touristiques (culturel, commerces, artisanat, hébergement...). En Maurienne, Haut-Chablais, Giffre, Grand Massif, Tarentaise, Massif du Mont-Blanc, Albertville, Beaufortain et Val d'Arvis, la productivité

des sports et loisirs est même six à trente fois plus élevée qu'en France métropolitaine. Les sports de neige dans les Alpes mais aussi dans le Puy-de-Dôme amplifient ce constat, en particulier grâce aux profits générés par la mise en place de la location de matériel par internet et la vente de forfaits de remontées mécaniques ou leur modernisation. Les principaux investissements dans ces dernières ont été réalisés depuis longtemps dans la région. De plus, la présence des sports et loisirs dans les zones de tourisme de montagne a un effet d'entraînement sur la productivité d'autres secteurs comme la restauration. Dans ces zones de montagne, la restauration bénéficie de taux d'occupation élevés et de prestations haut de gamme, qui augmentent la richesse dégagée par emploi.

Les activités touristiques de sports et loisirs ne se limitent cependant pas aux sports d'hiver. Ainsi, l'Ardèche Plein Sud bénéficie d'une rentabilité touristique deux fois supérieure à la moyenne régionale, grâce aux sports et loisirs. Cette zone de tourisme vert offre en effet la possibilité de pratiquer des activités de canyoning, de spéléologie, etc. Dans l'Allier hors zones thermales,

c'est la présence d'un parc d'attractions et animalier qui, avec plus de 550 000 entrées chaque année, tire le tourisme de loisirs et les résultats économiques vers le haut.

Le thermalisme, principale activité touristique liée aux soins

Dans la région, 2 900 emplois sont liés aux soins donnés aux touristes (coiffure, soins de beauté et thalassothérapie). En particulier, avec vingt-cinq stations thermales situées sur des points géologiques remarquables, le tourisme thermal génère une économie touristique spécifique en Auvergne-Rhône-Alpes.

La part de richesse dégagée touristique liée aux soins est plus élevée dans la région qu'en moyenne, notamment en Auvergne thermale où elle atteint 13,5 % contre 1,6 % dans la région. Les retombées économiques des soins liés au tourisme se concentrent sur ces zones thermales, qui ne regroupent que douze communes (Vichy, Royat, Chaudes-Aigues, Néris-les-Bains...). Elles produisent à elles seules 18 % de la richesse touristique liée aux soins de la région.

Hébergement et restauration : la moitié de la richesse dégagée et de l'emploi touristique

En Auvergne-Rhône-Alpes comme ailleurs, la plus grande partie de la richesse dégagée touristique provient de l'hébergement et de la restauration (figure 4). Le secteur représente 48 % de la richesse dégagée, dont 29 % pour l'hébergement et 19 % pour l'activité de café-restauration. Ces deux secteurs fournissent 71 600 emplois, soit plus de la moitié des emplois touristiques (hébergement : 29 %, restauration : 23 %). En Ardèche Plein Sud, le secteur de l'hébergement est relativement plus employeur, car les campings sont nombreux. Dans les zones les plus urbaines, ce sont les restaurateurs et les cafés qui prennent une place plus importante dans l'emploi (hormis en Loire urbaine). Ceci est particulièrement vrai pour Lyon dont la gastronomie réputée offre un agrément supplémentaire au séjour. Plus d'un tiers des emplois touristiques de la Métropole de Lyon relèvent de la restauration, soit 50 % de plus que dans la région.

3 L'importance des sports et loisirs dans la région augmente la richesse dégagée par emploi

Emploi et richesse dégagée touristique par zone géographique et par activité économique en Auvergne-Rhône-Alpes en 2012

Zone géographique	Emplois touristiques	Proportion d'emplois touristiques dans l'emploi total (en %)	Contribution de la zone à la richesse dégagée touristique de la région (en %)	Part de la richesse dégagée touristique dans la richesse dégagée totale (en %)	Part de chaque activité dans la richesse dégagée touristique (en %)							Ensemble (en %)
					Hébergement	Restauration, cafés	Sport et loisirs	Commerces et artisanat	Patrimoine et culture	Soins	Autres (location de voitures et de logements, taxis, ...)	
Province	727 700	3,6	-	3,0	31	22	11	16	5	2	13	100
Auvergne-Rhône-Alpes	136 500	4,3	100,0	3,4	29	19	21	14	4	2	11	100
Départements												
Savoie	27 200	14,4	24,9	14,5	28	15	40	9	1	2	5	100
Haute-Savoie	27 000	9,2	20,6	7,6	28	24	30	10	2	1	5	100
Rhône	26 200	3,1	17,6	1,8	27	26	3	16	8	1	18	100
<i>dont Métropole de Lyon</i>	<i>22 400</i>	<i>3,3</i>	<i>15,2</i>	<i>1,9</i>	<i>27</i>	<i>27</i>	<i>3</i>	<i>16</i>	<i>8</i>	<i>1</i>	<i>18</i>	<i>100</i>
<i>hors Métropole de Lyon</i>	<i>3 800</i>	<i>2,4</i>	<i>2,4</i>	<i>1,5</i>	<i>32</i>	<i>18</i>	<i>3</i>	<i>15</i>	<i>8</i>	<i>1</i>	<i>21</i>	<i>100</i>
Isère	15 200	3,1	10,5	2,3	25	16	18	18	4	1	19	100
Puy-de-Dôme	8 900	3,4	6,1	2,7	31	19	14	16	7	1	12	100
Ain	6 300	2,9	4,4	2,3	27	17	15	20	4	2	14	100
Drôme	7 200	3,5	4,1	2,3	34	19	2	21	7	1	16	100
Loire	5 300	1,9	3,3	1,4	21	15	12	27	4	2	20	100
Ardèche	4 600	4,3	3,1	4,1	49	10	7	17	4	1	12	100
Allier	4 100	3,2	2,8	3,1	25	11	14	19	2	7	21	100
Haute-Loire	2 400	2,9	1,2	2,2	43	17	4	24	2	1	9	100
Cantal	2 200	3,7	1,3	3,4	43	13	11	17	1	2	13	100
Principales zones touristiques												
Tarentaise	16 100	47,0	17,2	50,3	29	14	44	8	0	1	3	100
Lyon	15 100	4,9	10,6	3,1	27	27	4	17	7	1	17	100
Massif du Mont-Blanc	7 700	27,4	6,1	23,9	27	22	39	7	1	1	3	100
Puy-de-Dôme non thermal	7 500	3,0	5,2	2,4	30	20	13	17	8	0	13	100
Métropole de Lyon – hors ville de Lyon	7 300	1,9	4,6	1,0	27	26	3	13	10	1	19	100
Urbain Isère	6 900	2,2	5,2	1,6	20	21	2	20	4	1	32	100
Haut Chablais, Giffre, Grand Massif	6 000	47,2	5,1	48,2	27	18	43	8	0	0	4	100
Montagne Isère	5 600	27,3	3,7	26,9	30	13	42	9	2	1	3	100
Chambéry, Région des Lacs, Bauges	5 100	4,7	3,5	3,7	30	19	15	12	4	8	12	100
Lac d'Annecy	5 100	5,2	3,5	3,5	31	37	4	13	4	1	10	100
Maurienne	4 100	17,9	2,9	15,0	20	13	50	12	0	0	4	100
Albertville, Beaufortain, Val d'Arly, Aravis	3 900	11,6	2,8	9,7	29	20	35	12	1	1	3	100
Beaujolais, Lyonnais, Plaine Lyon, Condrieu	3 800	2,3	2,4	1,5	32	18	3	15	8	1	21	100
Rives Léman, Vallée Verte, Les Brasses	3 600	8,9	2,6	7,9	23	34	23	11	2	2	5	100
Bugey et Pays de Gex	3 500	3,7	2,6	3,3	29	9	23	21	2	3	13	100
Loire espace urbain	3 200	1,6	2,2	1,3	19	16	3	30	5	1	25	100
Auvergne thermale	3 100	10,8	2,1	10,4	34	13	19	12	1	14	7	100
Ardèche Plein Sud	2 100	14,4	1,6	19	56	12	7	11	4	0	9	100

Source : Insee, Fichier économique enrichie 2012 (données estimées)

La mesure de la richesse dégagée et de l'emploi touristiques

L'emploi touristique correspond ici exclusivement aux emplois générés par la fréquentation touristique dans une zone de réception. Sont ainsi exclus la majorité des agences de voyage et des moyens de transport car s'ils permettent de se rendre sur un lieu touristique, ils ne sont pas une dépense sur la zone de réception.

La richesse dégagée permet d'évaluer l'importance de l'activité économique dans une zone donnée. Comme pour l'emploi, la richesse dégagée touristique correspond à la richesse générée par la fréquentation touristique dans une zone de réception. Cet indicateur offre une vision complémentaire à celle donnée par l'emploi. Il est calculé au niveau des établissements, et est issu de la valeur ajoutée des entreprises. Il permet d'approcher le poids de l'activité économique sans disposer de la mesure directe. Cette notion de richesse dégagée n'est pas comparable au produit intérieur brut (PIB) ; elle ne permet donc pas de calculer une part de l'activité touristique au sein du PIB.

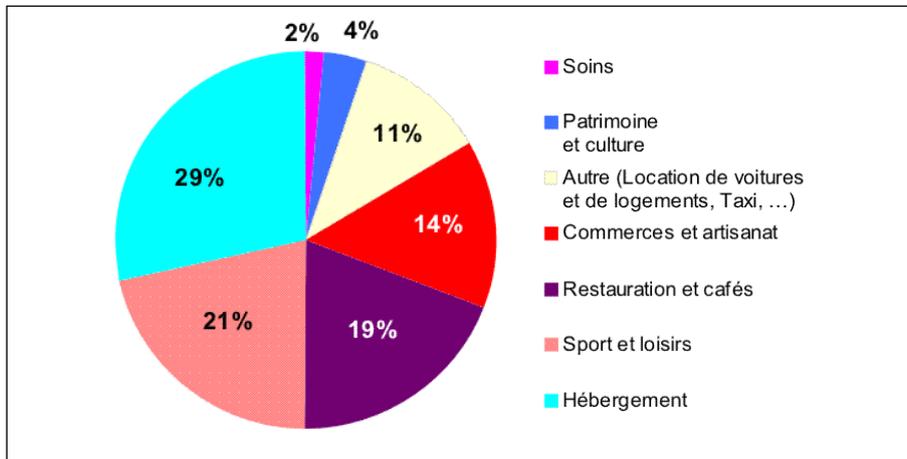
L'estimation de la richesse dégagée utilisée ici est issue du Fichier Économique Enrichi (FEE) de l'Insee.

Elle provient de la ventilation à l'établissement de la valeur ajoutée d'une entreprise en fonction de la répartition des salariés et de leur rémunération. La part de la richesse dégagée touristique est ensuite déterminée par commune et activité en appliquant à la richesse totale la proportion d'emploi touristique sur l'emploi total correspondant.

L'estimation de la richesse dégagée ne couvre pas encore l'ensemble du secteur touristique, il faut donc rester prudent quant à l'interprétation des résultats en niveau.

4 L'hébergement et la restauration produisent la moitié de la richesse dégagée touristique de la région

Part de chaque sous-secteur dans la richesse dégagée touristique de la région (en %)



Source : Insee, Fichier Économique Enrichi 2012 (données estimées)

Les employés des hôtels et des restaurants sont moins bien rémunérés que dans d'autres secteurs, avec un salaire horaire net moyen de 9,90 euros contre 11 euros pour le secteur touristique et 13,30 euros tous secteurs confondus. Ces secteurs se caractérisent par une plus grande part d'emplois peu qualifiés, qui explique ces salaires plus faibles.

Les zones urbaines davantage tournées vers le tourisme culturel

En Auvergne-Rhône-Alpes, le tourisme culturel a une importance plus modérée que dans d'autres régions. Le poids économique

du secteur patrimoine et culture en termes de richesse dégagée touristique est de seulement 3,7 %, contre 4,8 % pour la province. Ceci s'explique en particulier par la forte présence du tourisme de montagne dans la région. En effet, dans les territoires alpins, le tourisme culturel représente moins de 1 % de la richesse dégagée touristique. Les touristes qui s'y rendent se consacrent avant tout à la pratique des sports d'hiver. Ainsi, la région contribue à seulement 7,6 % de la richesse dégagée par le tourisme culturel en France métropolitaine.

Le tourisme culturel génère 8 900 emplois dans la région. Ceux-ci se concentrent dans

les communes les plus densément peuplées, en raison d'une offre culturelle plus importante qu'ailleurs (musées, monuments, théâtres...). La part culturelle de la richesse dégagée du tourisme y est près de deux fois supérieure à la moyenne régionale. Le tourisme culturel représente plus de 12 % des emplois touristiques dans la Métropole de Lyon et dans les espaces urbains de la Loire et de l'Isère. Ces loisirs culturels ne sont pas forcément les motivations premières du séjour, mais viennent fréquemment agrémente une fois sur place, par exemple dans le cadre d'un voyage d'affaires.

Les emplois dans le domaine culturel sont généralement plus qualifiés et les cadres y sont plus nombreux, d'où un salaire horaire net plus élevé en moyenne (13,10 euros). Néanmoins, certains métiers culturels sont assez précaires (musiciens, techniciens et intermittents du spectacle) et sont fréquemment exercés dans le cadre de contrats courts, ce qui entraîne souvent des revenus plus faibles pour ces professions.

Un septième de la richesse dégagée touristique générée par le commerce et l'artisanat

Le tourisme induit 17 600 emplois dans les commerces, l'artisanat et les grandes surfaces, ce qui produit 14 % de la richesse dégagée touristique de la région. Cette part est particulièrement élevée dans le nord ou le centre de l'Ardèche (27 % en Ardèche verte et 19 % dans les Sources et Volcans d'Ardèche). Au contraire, dans le sud de l'Ardèche, les campeurs sont plus nombreux ; or ils préparent plus souvent leurs repas eux-mêmes. Les commerces locaux y sont donc plus fréquentés que les restaurants. Ainsi, la part de richesse dégagée touristique générée par la restauration et les cafés est faible dans ces lieux (autour de 8 %, contre 19 % en Auvergne-Rhône-Alpes). Les touristes venant visiter la région consomment des biens et services qui leur sont spécifiquement dédiés, tel que l'hébergement. Mais, comme dans le commerce, ils permettent également d'accroître les ventes de produits non exclusivement touristiques. Les retombées économiques du tourisme bénéficient donc à l'ensemble de l'économie locale, bien au-delà des activités caractéristiques du tourisme. ■

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Pascal Oger
Rédactrice en chef :
Aude Lécroart

ISSN en cours (imprimé)
ISSN 2493-0911 (en ligne)
© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- « Saison d'hiver 2016 : une bonne saison malgré un début difficile », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 7, juillet 2016
- « En Rhône-Alpes, le tourisme dégage une richesse importante », *Insee Analyses Rhône-Alpes* n° 2, juillet 2014
- « L'emploi salarié touristique en Auvergne », *Insee Auvergne La Lettre* n° 73, avril 2011
- Les sites touristiques de Rhône-Alpes, Comité régional du tourisme, 2015 : <http://pro.rhonealpes-tourisme.com/>

